

Saint-Lô, mardi 19 juillet 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Communes impactées par des ruptures de l'alimentation en eau potable pendant le pont du 14 juillet Restriction de consommation en lien avec la remise progressive en eau des réseaux

Suite à des problèmes techniques sur la production et la distribution d'eau sur le secteur de l'ex syndicat de la Scye désormais sous responsabilité de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, plusieurs secteurs ont été concernés par des manques ponctuels d'eau durant la semaine et le pont du 14 juillet. Les communes déléguées de le Vrétot et des Perques (de la commune de Briquebec en Cotentin), et des secteurs situés en bout de réseau, comme le lieu-dit la Colonnerie à Saint Pierre d'Arthéglise ont toutefois, été durablement concernées par des manques d'eau depuis le 8 juillet et qui ont perduré jusqu'au 18 juillet.

Les investigations et les travaux réalisés pendant le week-end, par les exploitants, en liaison avec la communauté d'agglomération, permettent une réalimentation progressive sur ces secteurs à compter de ce lundi. Toutefois, sur le bourg de le Vrétot, la situation de manque d'eau dans les réseaux perdure chez certains abonnés. Des investigations se poursuivent sur le terrain par l'exploitant afin d'identifier et régler les problèmes.

Lors du retour de l'eau dans les canalisations, la qualité de l'eau distribuée peut être altérée par différents phénomènes (remise en suspension, interventions sur le réseau, retours d'eau...). Des prélèvements et analyses vont être réalisés à compter de ce jour sur ce secteur à la demande de l'Agence régionale de santé Normandie.

Lorsque l'alimentation en eau est rétablie, les habitants des communes et lieux qui ont été fortement impactés par des ruptures d'alimentation en eau sont invités à ne pas consommer l'eau du robinet, pour la boisson, le lavage des dents, la toilette des nourrissons et la préparation des aliments et des glaçons (avec de l'eau non bouillie) dans l'attente de résultats d'analyses conformes.

Les secteurs concernés sont les suivants :

- Le Vrétot,**
- Les Perques,**
- Lieu-dit La Colonnerie à Saint Pierre d'Arthéglise**

Pour ces usages il est recommandé d'utiliser de l'eau embouteillée.

L'eau du robinet est utilisable pour les autres usages (toilette, douche, WC).

Il est rappelé qu'en l'absence de contrôles réalisés par l'Agence régionale de santé, l'eau des captages ou puits privés n'est pas considérée comme potable. De la même façon, les dispositifs individuels de traitement de l'eau à domicile (filtres, carafes filtrantes, adoucisseurs, osmoseurs...) ne peuvent pas garantir la qualité de l'eau produite.

Un dispositif de distribution d'eau embouteillée, a été mis en place par la communauté d'agglomération le Cotentin, depuis le 15 juillet avec la forte mobilisation des maires concernés et se poursuit jusqu'à la levée de la restriction.

L'Agglomération, et les exploitants prennent toutes les mesures nécessaires pour qu'un retour à la normale ait lieu rapidement. Les abonnés concernés seront tenus informés de l'évolution de la situation. La levée de cette mesure de restriction d'usage interviendra sur la base de résultats d'analyses de l'eau favorables.

Les abonnés de ces secteurs peuvent contacter le service d'astreinte technique de l'exploitant pour toute question ou pour signaler toute anomalie dans le rétablissement de la distribution d'eau, au numéro suivant: 02 50 72 40 09.